

ANRPFD

De : bulletins-rac@eton.ca [mailto:bulletins-rac@eton.ca]

Envoyé : lundi 8 juillet 2013 08:15

Objet : [Bulletin-RAC] corrigé: Bulletin de RAC 2013-024F - Bulletin de RAC 2013-024F - Révisions proposées pour la table d'allocations de fréquences canadienne, SMSE-004-13m, succès de RAC à la CMR.

(corr) Bulletin de RAC 2013-024F - Bulletin de RAC 2013-024F - Révisions proposées pour la table d'allocations de fréquences canadienne, SMSE-004-13m, succès de RAC à la CMR.
2013-06-28

Ce bulletin est émis pour porter à l'attention de la communauté radio amateur canadienne l'avis SMSE-004-13 de la Gazette publié par Industrie Canada informant de la consultation au sujet des révisions proposées de la table d'allocations des fréquences canadiennes. De telles révisions à la table domestique sont prévues à la suite d'une conférence mondiale sur la radio (CMR). D'intérêt pour les radioamateurs canadiens dans les révisions proposées est l'inclusion de la nouvelle bande radio amateur MF internationale entre 472 et 479 Khz. La bande de 600 mètres a longtemps été désirée et gagnée à la CMR 2012, en grande partie par les bons et dévoués efforts de la délégation canadienne incluant des représentants de Radio Amateurs du Canada, le Dr. Kenneth Pulfer, VE3PU (SK), et Bryan Rawlings, VE3QN. RAC est très heureux d'avoir eu du succès à Genève.

Les représentants de RAC ont aussi noté que les révisions proposées dans la table n'incluent pas l'addition de l'annotation canadienne appropriée pour la gamme 5230 à 5240 Khz pour l'autorisation générale du service radio amateur sur des canaux de fréquences fixes sur 60 mètres, telles que demandé par RAC en 2010 et le sujet de l'avis de consultation SMSE-10-12 émis l'an dernier en mai 2012. Ceci est une omission, et ne devrait pas être interprété comme une décision défavorable sur les canaux de 5 MHz. Plutôt, selon toutes indications, il existe de bonnes raisons de croire que la décision sur 60 mètres sera favorable aux radioamateurs canadiens et est imminente.

L'avis de la Gazette du Canada SMSE-004-13 sollicite aussi les commentaires du public au sujet des révisions proposées dans ce document de consultation. Suite à l'examen des commentaires reçus par le Département, les décisions d'allocation seront promulguées par la publication d'une édition révisée de la table de fréquences canadienne. La période de réponse du public se termine le 27 septembre 2013.

Radio Amateurs du Canada répondra directement à cette consultation et par sa participation au Conseil consultatif canadien de la radio, pour s'assurer que les intérêts de la communauté radio amateur canadienne soient bien représentés dans cette consultation. Si vous choisissez de faire des commentaires à I.C. s.v.p. mettre RAC en copie car nous serions intéressés par vos opinions (ve9im@rac.ca).

Références pour Industrie Canada:

Avis de la Gazette SMSE-004-13
<<http://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/fra/sf10655.html>>

Avis de la Gazette SMSE-010-12
<<http://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/fra/sf10380.html>>

Industrie Canada - Quoi de neuf?
<<http://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/fra/sf10580.html>>

** ___ **

Ian Macfarquhar, VE9IM
Premier vice-président et responsable des affaires réglementaires - Radio Amateurs du Canada [Avec remerciements à Norm Rashleigh, VE3LC - Représentant de RAC au Conseil consultatif canadien de la radio (CCCR)]

(Traduction par Serge Langlois, VE2AWR)

Vernon Ikeda - VE2MBS/VE2QQ
Pointe-Claire, Québec
Rédacteur du blogue de RAC/rédacteur des nouvelles en ligne/bulletins de nouvelles web de RAC